

Questions orales

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré que le gouvernement était fermement décidé à assurer une répartition régionale équitable. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit que Montréal serait le centre de la 5^e génération de l'industrie du transport. Il a ajouté que le gouvernement avait délibérément choisi Montréal pour l'aéronautique.

Le vice-premier ministre est apparemment responsable d'un comité chargé du développement régional de l'Ouest. Peut-il nous dire qui parle au nom du gouvernement à cet égard, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, notre gouvernement souhaite assurer la croissance économique et élargir la base économique de toutes les régions de notre pays. Il en a tenu compte pour l'octroi des contrats dans le domaine aérospatial. Montréal est le phare du secteur manufacturier de l'industrie aérospatiale, grâce aux éminentes capacités manifestées par Canadair, qui appartient maintenant à Bombardier. L'octroi du contrat des CF-18 va consolider l'élan de Canadair et lui permettre d'affronter en première ligne la concurrence du secteur industriel et d'avoir des ouvertures à l'échelle mondiale. C'est certainement une très bonne chose pour Montréal. Tout le pays va bénéficier des retombées de ce progrès. Pour ce qui est des CF-5, Winnipeg est en train de devenir le centre par excellence des réparations et de l'entretien. D'autres localités de la région vont pouvoir devenir aussi des centres privilégiés.

LES PLANS DU GOUVERNEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, il est manifeste d'après la réponse du vice-premier ministre que le gouvernement a renoncé à faire à l'avenir de Winnipeg le centre de l'industrie aérospatiale de notre pays.

Des voix: C'est honteux!

M. Blaikie: J'aimerais demander au vice-premier ministre quand nous verrons le plan auquel a fait allusion le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources quand il a dit que le gouvernement avait délibérément choisi Montréal pour la technologie de la 5^e génération? Ce plan sera-t-il rendu public? Le vice-premier ministre aurait-il en même temps l'obligeance de nous faire part des plans que le gouvernement pourrait éventuellement avoir pour la mise en valeur de l'ouest du Canada et en particulier de Winnipeg?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, la technologie du CF-18 est à la pointe du progrès. Le Canada va pouvoir se servir de cette technologie pour construire des avions. Il devrait pouvoir en profiter non seulement au niveau de l'emploi mais aussi pour rester à la pointe du secteur manufacturier de l'industrie aérospatiale.

LES FINANCES

LA RÉFORME FISCALE—LA DATE DE LA PRÉSENTATION

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Ma question s'adresse au ministre des Finances qui est revenu sur sa promesse de présenter sa réforme fiscale en même temps que le budget plus tard ce mois-ci. Étant donné que les Canadiens à faibles et moyens revenus portent maintenant 90 p. 100 du fardeau fiscal de six milliards de dollars imposé par ses deux derniers budgets, le ministre nous dira-t-il si nous pouvons compter obtenir une réforme fiscale et une fiscalité équitable, et quand?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, au lieu de me reprocher de retarder quelque peu la présentation d'une réforme fiscale, la députée devrait dire que c'est la bonne façon de procéder. Les Canadiens ne veulent pas d'une réforme fiscale expéditive qui ne serait pas bien faite. Nous voulons la faire bien. Sa mise en oeuvre ne sera pas différée à cause de ce très bref retard dans la présentation du Livre blanc, mais je ne puis préciser quand exactement elle sera mise en application.

L'INCIDENCE DE LA RÉFORME SUR LES TAUX D'IMPOSITION

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. En décembre 1986 les Canadiens à revenus élevés ont été libérés de leur supplément temporaire d'impôt sur le revenu. Mais la surtaxe de 3 p. 100 qui s'appliquait à tous les contribuables sans égard au niveau de revenu est toujours en vigueur sans qu'on puisse en voir la fin. Le ministre assurera-t-il à la Chambre que sa promesse de réduire les taux d'imposition se traduira par de véritables réductions, non pas seulement par la suppression de cette surtaxe?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Oui, Monsieur le Président.

* * *

LA POLITIQUE DE PLANIFICATION DE L'EMPLOI

LES CRÉDITS NON UTILISÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il n'ignore pas que 374 millions de dollars alloués à la Politique de planification de l'emploi au cours de l'exercice de 1985-1986 n'ont pas été dépensés. Le ministre a-t-il décidé à combien se monteront, cette année, les crédits de ce programme qui ne seront pas utilisés? Dans l'affirmative, a-t-il arrêté certaines modalités pour les répartir entre les régions qui en ont le plus besoin?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je voudrais prendre note de cette question. Je ne suis pas en mesure de répondre aujourd'hui. Je le ferai dans une semaine d'ici.

M. Axworthy: C'est ce qu'on appelle un ministre bien préparé.